

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

12057

Objet

Création d'un golf
Convention d'études
avec la SEMARROY.

DATE DE CONVOCATION

20 Mars

DATE D'AFFICHAGE

20 Mars

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 21

Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le vingt quatre Mars à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Mle FOUCHE, MMM BUJARD,
BUCHET, DUFOUR, BARDE, COLLE, NAULIN, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD,
DOMECQ, BROTEAU, BERLAND, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE, PAPEAU, TAP,
Mme FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
Mme BIDEAU par M. BARDE
M. LARGETEAU par M. BOUTET.

Absents : MM. RIVIERE, DELAIR, excusés.

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

La Sté d'Aménagement de la Région de ROYAN pourrait se
charger de réaliser les études relatives à la construction d'un golf
dans les bois de Combots.

Dans une première phase, ces études comporteraient :

- une enquête foncière,
- une étude sommaire du programme technique,
- une étude financière,
- une étude administrative.

Le coût de ces études a été évalué à 76 000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

VU l'avis favorable de la Commission Mixte, Tourisme, Port
réunie le 16 Février 1972,

Considérant qu'un prêt de 50 000 F peut être consenti à la
Ville de ROYAN pour cette opération, le solde étant financé par un
prélèvement de 26 000 F sur le crédit de 90 000 F inscrit au Budget
Primitif 1972, chapitre 922,

DECIDE :

- d'autoriser le Maire à signer avec la SEMARROY une convention
d'études relative à la construction d'un golf.

- d'ouvrir les crédits suivants au Budget de l'exercice 1972,

- chapitre 909-20 - Equipements touristiques - Golf

En dépenses - article 132 : Frais d'études préalables à la construction d'un golf 76 000 F

En recettes - article 1668: Emprunt pour frais d'études golf 50 000 F

Etant précisé que le crédit ouvert en dépenses au chapitre 922 du Budget Primitif 1972 sous la rubrique "Frais d'études" sera diminué de 26 000 F .

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire ,



Guy TETARD



APPROUVÉ

ROYAN le

Le Sous-Prefet

24 MAI 1972